

Les médias peuvent effectuer leur demande d'accréditation directement sur le site des Jeux

Date : Mercredi, 1 Mars, 2017

Les accréditations sont désormais ouvertes aux médias



[1]

A partir du 1er mars 2017, les médias peuvent s'accréditer ! Journalistes télé, presse, radio, les inscriptions se demandent [ici](#) [2]

L'accréditation se fait en trois étapes:

- 1) Vous devrez rentrer les informations nécessaires au bon déroulé de votre inscription (nom, prénom, domaine d'activité, description de votre activité professionnelle, numéro de téléphone, courriel, etc.)
- 2) Une fois la demande effectuée et approuvée par le CIJF, vous recevrez un email avec un mot de passe unique vous permettant d'accéder à votre page
- 3) Enfin, pour que le dossier soit complet, il vous faudra compléter certaines informations (nationalité, date de naissance, etc.) et joindre les photocopies lisibles d'une photo d'identité couleur, de la copie de votre passeport, et de la copie de votre carte presse, qui sont indispensables.

Bonne accréditation, et rendez-vous dans 142 jours pour les Jeux !

URL

source: <https://www.jeux.francophonie.org/actualites/medias-peuvent-effectuer-leur-demande-daccréditation-directement-sur-site-jeux>